

Discours PPLW du 14/09/2024

Comment articuler la première et la deuxième ligne pour un trajet de soins et d'accompagnement optimal du patient

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,
Chers collègues,

Bienvenue à toutes et tous pour cette journée historique, la première journée organisée par la PPLW. La Plateforme de Première Ligne Wallonne qui s'inscrit dans la volonté de la 1^{ère} ligne de trouver des liens de collaboration entre la 1^{ère} et la 2^{ème} ligne (vous l'avez compris) pour servir au mieux nos patients, les citoyens. Cette journée est destinée à se poser un temps pour le partage et la concertation. Partage et concertation qui sont les fondements de notre Plateforme qui existe maintenant depuis 8 ans grâce à la volonté du terrain, le respect, l'équité entre les métiers et depuis 2022, grâce aussi au soutien de la région et de la Fondation Roi Baudouin.

Je commencerai mon propos en retraçant le chemin parcouru en tant qu'infirmier, en termes de collaboration entre les lignes.

Dès le début de ma carrière (1982) en institution hospitalière, je me suis penché à travers « Cercle de Qualité » sur la liaison de l'hôpital-domicile. Le constat était que pas grand-chose n'existait sauf pour la médecine générale pour laquelle il existait une nomenclature si un médecin généraliste rendait visite à son patient à l'hôpital ou participait à une intervention chirurgicale.

Lors de l'ébauche de mon mémoire, j'ai entamé un travail sur le domicile notamment sur le manque de communication entre les infirmières d'un même service salarié donc encore plus avec la 2^{ème} ligne.

Dans la foulée, dans la région de Charleroi, j'ai participé à l'élaboration d'un des premiers « Centre de Coordination de Soins » destiné à renforcer la collaboration et la communication entre tous les acteurs de santé et du secteur social autour et pour le patient. Les hôpitaux ont participé à cette élaboration.

Depuis, je ne cesse d'œuvrer à cette communication. Et, aujourd'hui, me voilà heureux et fier de présider la PPLW, symbole d'échange interprofessionnel. Fier, non pas par ego mais fier du développement de la PPLW depuis sa création, fier de son développement et fier des valeurs d'équité et de multidisciplinarité qu'elle porte vers le terrain. A ce titre, je



souhaiterais remercier l'ensemble de nos membres pour leur engagement et pour le travail d'équipe réalisé.

Et la PPLW, c'est qui concrètement ?

La PPLW, c'est 101 métiers de 1^{ère} ligne, 6 structures multidisciplinaires et 28 organisations professionnelles.

Qui sommes-nous ?

La Plateforme wallonne d'échange interprofessionnelle qui vise à rassembler les métiers de soins de santé et d'accompagnement de 1^{ère} ligne intervenant de façon multidisciplinaire, en ambulatoire, dans le parcours de vie du patient.

Notre mission

Coordonner au niveau régional la concertation multidisciplinaire des acteurs de la 1^{ère} ligne afin de co-construire des solutions cohérentes avec les pouvoirs publics en vue de contribuer au quintuple objectif en santé pour les habitants du territoire wallon, à savoir améliorer :

- La qualité de vie lié à la santé et l'expérience du patient
- L'organisation de la continuité
- L'efficacité en utilisant au mieux les ressources disponibles
- L'équité
- Le bien-être des prestataires

Notre vision

Etre un interlocuteur de référence des pouvoirs publics pour tout sujet concernant la première ligne de soins et d'accompagnement.

Nos objectifs principaux

- Partager une vision commune de l'organisation d'une 1^{ère} ligne plus efficiente en Wallonie
- Partager nos pratiques et débattre dans le cadre de l'approche multidisciplinaire
- Partager toute information utile à la 1^{ère} ligne
- Eclairer les décideurs politiques dans les décisions à prendre pour relever les défis actuels et futurs en matière de santé
- Fédérer les acteurs de la 1^{ère} ligne en vue d'améliorer la prise en charge multidisciplinaire des patients en décloisonnant les pratiques et en intensifiant la communication.

Il faut, bien entendu, ne pas oublier la volonté de la Wallonie de mettre en place et gérer un écosystème numérique propre en digitalisant des outils relatifs au parcours de vie et de santé du citoyen.

- Utile aux professionnels pour améliorer la qualité de leurs prestations et réduire les charges administratives.
- Accessible au citoyen pour favoriser son implication et assurer la transparence des données qui le concerne dans le respect du RGPD.
- Fondant une partie du système d'information socio-sanitaire en Wallonie.

Au cœur du dispositif : le carnet de vie digitalisé

Afin de soutenir l'implémentation des outils digitaux de santé sur le territoire wallon qui participent à la réalisation du quintuple objectif en santé, la PPLW coordonne un programme de formations à l'e-santé à destination des prestataires de soins.

Dans un souci de promotion de la multidisciplinarité, valeur fondatrice de la PPLW, il était naturel que la PPLW reprenne les formations « E-santé Wallonie » à l'origine axées uniquement sur la formation des médecins généralistes. Ces formations sont bien utiles à tous et encore plus dans le développement précité.

Cette journée d'échange entre la 1^{ère} et la 2^{ème} ligne sur le thème « Comment articuler la 1^{ère} ligne pour un trajet de soins et d'accompagnement optimal du patient ? » s'inscrit dans la suite logique du bien du patient.

Les professions du domicile doivent être respectées pour leurs spécificités et un respect mutuel entre le rôle des uns et des autres se situe dans le panorama.

Ce respect doit aussi faire légion entre la 1^{ère} et la 2^{ème} ligne.

Le climat pour les patients doit être serein. Au diable les querelles institutionnelles, au diables les égos, l'hégémonie de l'un ou de l'autre, les chasses gardées, l'emprise.

La santé, ce n'est pas un saucissonnage, c'est le développement d'un plat harmonieux et gouleyant avec lequel le patient reçoit des soins et de l'aide de qualité et exempt de tout stress, ô combien, traumatisant et négatif pour la santé.

Je manquerais à tous mes devoirs si je ne rappelais pas le travail considérable et chronophage auquel la PPLW et ses acteurs ont pris part ces deux dernières années (travail à un pas cadencé) : pas de charge.

La PPLW souhaite comme elle l'a évoqué lors de la concertation des acteurs de Santé organisée le 20 juin dernier par le MR et les Engagés, l'application rapide et effective du décret Proxisanté via les arrêtés d'exécution.

La PPLW demande que soit poursuivi le travail réalisé en concertation avec les acteurs de santé du terrain dans le cadre du processus Proxisanté.

Les acteurs auraient du mal à accepter que leur travail de ces deux dernières années ne soit pas pris en considération.

Nous avons, au travers de notre mémorandum, sollicité les présidents des deux parties précitées afin de nous préciser et de nous communiquer leurs intentions au sujet du décret Proxisanté tout en étant disponible pour tout échange à ce sujet.

A ce jour, pas de réponse ! Sauf à travers la déclaration de Politique Régionale du 11/07. Et il y a de quoi s'inquiéter !

« Le gouvernement révisera le cas échéant le décret « Proxi Santé » pour garantir des soins de santé accessibles sur tout le territoire en assurant une réelle clarification et simplification des et pour les acteurs de terrain . Le patient en est l'acteur central. Le Gouvernement renforcera, au départ d'objectifs de santé, le dispositif de coordination et de concertation entre acteurs de l'accompagnement et des soins de première ligne au niveau local, loco-régional et régional. »

C'est un scénario que j'ai souvent connu dans ma carrière professionnelle et lors de mes échanges avec les pouvoirs politiques successifs.

Comment voulez-vous avancer si à chaque changement politique, le travail précédent est anéanti.

Les acteurs de la 1^{ère} ligne ne veulent plus cela.

Les acteurs de terrain ne veulent pas être leurrés.

Les acteurs de terrain veulent une organisation de Santé plus fluide, plus coordonnée pour eux mais aussi pour le citoyen.

Revenons à notre journée

Je vous souhaite une agréable journée d'écoute et d'échanges.

Claude Decuyper,
Infirmier , Master en Santé Publique
Président
Plateforme de Première Ligne Wallonne

Tél : 0475/65.33.00

E-mail : president@pplw.be